

Fiche de spécifications

1015 P

Mise à jour : 01/03/10

INSECTICIDE Poudre CONTRE NIDS DE GUEPES, FRELONS ASIATIQUES ET INSECTES RAMPANTS

1 - DESTINATION

Poudre insecticide prête à l'emploi, destinée à la lutte contre :

- Insectes rampants (cafards, chenilles processionnaires, puces, fourmis, punaises, ...)
- Nids de guêpes et frelons asiatiques

C'est un insecticide idéal pour détruire les guêpes, en traitant les endroits :

- où il est impossible d'employer un insecticide liquide
- lorsque le nid n'est pas atteignable (toiture, cloison, cheminée...)
- où un traitement par pulvérisation est déconseillé ou dangereux (ex : présence de courant électrique)
- où l'on souhaite une efficacité persistante (rémanence de plusieurs semaines après poudrage).

Son usage est recommandé dans les habitations, écoles, mais également dans des locaux industriels, alimentaires ou non, ainsi que sous-sols, dépendances, appentis, réserves.

Vivement conseillé pour son effet rémanent en complément d'un insecticide liquide par une pulvérisation après intervention à l'insecticide liquide.

2 - PROPRIETES

Il agit essentiellement par contact. Sa matière active lui confère un large spectre d'efficacité insecticide, ainsi qu'une longue persistance d'activité.

Il conserve toutes ses propriétés, même après un stockage prolongé dans son emballage d'origine.

ELEMENTS DE COMPOSITION

- pyréthriinoïdes de synthèse
- charge minérale

Caractéristiques

- état physique	:	poudre
- couleur	:	blanchâtre
- densité apparente	:	0,5
- odeur	:	très faible
- solubilité	:	insoluble
- stabilité	:	excellente, à la lumière
- point éclair	:	inflammable



Siège Social
Direction
Production
Parc d'activités Villemer
Avenue Flore
B.P. 823
LE THILLAY
95508 Gonesse cedex
Tél.: 01.39.88.15.35
Fax: 01.39.92.90.55
www.dipter.fr
e-mail : contact@dipter.eu

S.A.S
au capital de
40 000 euros
R.C.S. Pontoise B 333134526
Siret 333 134 526 00024
Ape 2041Z

Les informations, les préconisations et les conseils d'utilisation contenus dans la présente notice, ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des règles absolues, du fait de certains éléments pouvant échapper à notre contrôle ; ils correspondent à une utilisation définie ; celle-ci doit être respectée par l'utilisateur. Dans le cas d'un emploi différent, l'utilisateur devra procéder à des essais préalables pour s'assurer que le produit convient à cette nouvelle destination ; la manipulation des produits, leur mise en œuvre, leur application, non conformes à leur destination, aux conseils et aux préconisations d'emploi, ne sauraient engager la responsabilité de notre Société.

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL – Utiliser les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et la fiche de données de sécurité -

Fiche de spécifications (suite)

DIPTER

1015 P

01/03/10

3 - MODE D'EMPLOI

Poudrer soigneusement les endroits à traiter.
Insister notamment le long des plinthes, dans les parquets ou boiseries et dans les endroits susceptibles de servir de nids, gîtes, refuges aux insectes.
Insister sur les lieux de passage de ceux-ci.

NB : Pour épandre la poudre avec une efficacité optimum, utiliser la poudreuse " **PPS 50** ", munie d'une aiguille d'injection.

Mesures de prévention

Bien que la toxicité soit très faible, il convient de prendre, comme avec tous les insecticides, les précautions d'usage en la matière, en particulier :

- ❖ Ne pas épandre sur les étendues d'eau
- ❖ Ne pas manger, ne pas boire pendant la manipulation

Stockage

Veiller à bien refermer les emballages après utilisation.
Conserver le produit dans un endroit clos, frais, ventilé, à l'abri de l'air et de l'humidité, dans son emballage d'origine.
Se conserve 3 ans après date de fabrication noté sur l'emballage.

Etiquetage :

- R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 22 : Ne pas respirer les poussières.
S 24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S 29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
S 51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

▪ **Conditionnement :**

Seau de 20 kg



Seau de 6 kg



Siège Social
Direction
Production
Parc d'activités Villemer
Avenue Flore
B.P. 823
LE THILLAY
95508 Gonesse cedex
Tél.: 01.39.88.15.35
Fax: 01.39.92.90.55
www.dipter.fr
e-mail : contact@dipter.eu

S.A.S
au capital de
40 000 euros
R.C.S. Pontoise B 333134526
Siret 333 134 526 00024
Ape 2041Z

Les informations, les préconisations et les conseils d'utilisation contenus dans la présente notice, ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent pas des règles absolues, du fait de certains éléments pouvant échapper à notre contrôle ; ils correspondent à une utilisation définie ; celle-ci doit être respectée par l'utilisateur. Dans le cas d'un emploi différent, l'utilisateur devra procéder à des essais préalables pour s'assurer que le produit convient à cette nouvelle destination ; la manipulation des produits, leur mise en œuvre, leur application, non conformes à leur destination, aux conseils et aux préconisations d'emploi, ne sauraient engager la responsabilité de notre Société.
PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL – Utiliser les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et la fiche de données de sécurité -